

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7290068201**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7290068201>

Cette annonce a été mise en ligne le **3 mai 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **51 - MARNE**

**MANENTI & CO**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

SASU PELLENC VIGNOBLES CHAMPENOIS

Capital 4 500 000 euros

3, bis rue de la Tête à l'Ane - 51 530 MAGENTA

844 716 761 R.C.S REIMS

Aux termes d'une décision en date du 11 avril 2022, l'associé unique de la société PELLENC VIGNOBLES CHAMPENOIS, Société absorbée, après avoir constaté l'absence d'opposition formulée dans les délais légaux, a décidé d'approuver le projet de fusion établi le 24 février 2022 avec la SAS PELLENC MOSSBACH, au capital 800 000 euros, dont le siège social est 27 Faubourg de Belfort-10 200 BAR-SUR-AUBE, immatriculée au R.C.S de TROYES sous le numéro 612 881 037 aux termes duquel :

- PELLENC VIGNOBLES CHAMPENOIS a transmis à PELLENC MOSSBACH la totalité de son patrimoine moyennant la création par la Société absorbante de 160 895 actions de 16 euros chacune, entièrement libérées.

En conséquence, l'associé unique a décidé de la dissolution anticipée, sans liquidation, de PELLENC VIGNOBLES CHAMPENOIS, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les actions émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées à l'associé unique.

En date du 11 avril 2022, l'associé unique de la PELLENC MOSSBACH, Société absorbante, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation et à la réduction corrélatives de son capital, la fusion et la dissolution de PELLENC VIGNOBLES CHAMPENOIS sont devenues

définitives à cette date.  
Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

